

Rénovation et changement d'usage

ÉCOLE PRIMAIRE SIMONE VEIL À GIAT

Auvergne-Rhône-Alpes, département du Puy-de-Dôme (63)

Commune de 800 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :

Commune de Giat



Les autres acteurs :

Architecte Pascale Cohade

Le projet en bref :

- Isolation thermique
- Abaissement des plafonds
- Changement des huisseries
- Eclairage LED

Les points forts :

#matériaux biosourcés (laine soufflée, laine de bois) #mobilisation collective #accessibilité



1901

Année de construction du bâtiment



1 000 M²

Surface rénovée du bâtiment



100

Elèves au sein de l'école



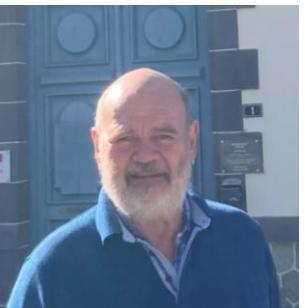
68%

Economie d'énergie visée



800 K€

Montant total prévisionnel de l'opération



DIDIER SÉNÉGAS-ROUVIÈRE

Maire de Giat

Pourriez-vous nous raconter la genèse du projet ?

Suite à la fermeture successive du collège public, puis du collège privé, il a fallu penser un nouveau devenir pour cet ensemble immobilier, rétrocédé par le Conseil départemental. Nous avons d'abord transféré les classes de primaire dans les salles de l'ancien collège, puis avons engagé une première phase de rénovation énergétique.

Quelles ont été les étapes du projet et les principaux défis rencontrés ?

Le projet a été porté par la commune, en lien avec l'architecte Pascale Cohade et les bureaux d'études techniques. L'absence d'ingénierie publique gratuite a été un vrai frein pour une petite collectivité comme la nôtre. Nous avons dû faire appel à des bureaux d'études privés. Par ailleurs, plusieurs lots sont restés infructueux à cause de la taille du chantier : trop petit pour les grandes entreprises, trop complexe pour les petites. Les délais se sont allongés, et les conditions climatiques de montagne ont compliqué le calendrier. Malgré tout, la première phase de travaux est presque achevée.

Que conseilleriez-vous à une collectivité qui souhaite se lancer dans un projet similaire ?

Il faut taper à toutes les portes pour identifier les aides existantes. L'absence d'un guichet unique complique la recherche de financements, surtout pour les petites communes sans service technique. Il faut également anticiper le montage des dossiers en amont, ce qui suppose d'engager des frais d'architecte sans être certain de recevoir les subventions.

La bonne idée

Miser sur la mobilisation locale. Le déménagement des classes a été l'occasion d'un grand élan de solidarité : parents d'élèves, retraités, associations ont répondu présents. Ce projet a renforcé la cohésion au sein de la commune.

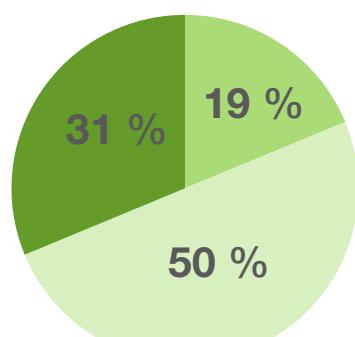


Et demain ?

Nous avions imaginé transformer l'ancien internat en centre d'accueil temporaire pour adultes autistes. Ce projet a malheureusement été abandonné mais nous explorons d'autres pistes, notamment pour créer une résidence intergénérationnelle.

Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 800 000€. Il est financé par un prêt de 400 000€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est de 250 000€ (19 000€ du Fonds vert, 171 000€ de DETR et 60 000€ de FIC). La commune a autofinancé 150 000€.



■ Autofinancement ■ Prêt ■ Subvention

EduRadar

L'EduRadar quantifie l'engagement du projet en fonction des 6 dimensions de la Charte de la rénovation énergétique des bâtiments scolaires élaborée par EduRénov et ses partenaires. Cette Charte recoupe un ensemble d'enjeux à considérer dans un projet de rénovation.

